

## Observations du 12 octobre 2023

Bonjour

Pour faire suite à mon mail précédent

Je souhaite une réponse à une question supplémentaire

En cas D'INCENDIES de panneaux photovoltaïques sur la centrale.que se passe [t.il](#) ?

Comment ils sont détectés et comment les services habilités à intervenir pour stopper les incendies sont prévenus pour pouvoir intervenir très rapidement pour éviter que le feu se propage sur les végétations alentours et les HABITATIONS TRES PROCHES ?

Sachant que les incendies peuvent se déclarer aussi bien LA NUIT QUE LEJOUR

Merci de votre réponse

Sincères salutations

Bastier regis – Romanet - 87510 saint.jouvent

Monsieur,

Fin août 2023, j'ai eu connaissance, dans le journal local, du projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Saint-Jouvent.

Je me pose plusieurs questions :

- . Le lieu exact n'était pas mentionné. Voulait-on le cacher aux riverains ?
- . Y aura-t-il des perturbations dues à des ondes électro magnétiques ?
- . Ces 20 hectares vont-ils engendrer un réchauffement climatique supplémentaire ?
- . Quelles sont les conséquences pour la santé des riverains en sachant que la maison la plus proche ne se trouve qu'à une cinquantaine de mètres du projet ?
- . Peut-il y avoir des risques d'incendie ?
- . Les terres agricoles vont être sacrifiées alors qu'elles représentent des ressources alimentaires.
- . Les arbres qui nous fournissent l'oxygène indispensable seront-ils abattus ?
- . L'eau de pluie va-t-elle s'infiltrer dans le sol ou s'évaporer au contact des panneaux ?
- . Les chemins communaux ou de randonnées où l'on peut admirer la faune et la flore seront-ils condamnés ?
- . Qu'allons nous laisser comme inconvénients à nos enfants lors du recyclage des matériaux ?
- . Je suis désagréablement surprise de voir que les riverains n'aient pas été informés en amont de ce projet mais mis devant le fait accompli.

Je suis attristée par ce projet et contre l'installation de ce parc photovoltaïque qui va à l'encontre de l'écologie dont on nous parle beaucoup mais qui ne sont que des mots.

Si sa réalisation devait se concrétiser, la moindre des choses serait de le déplacer de 100 voire 200 mètres de la maison riveraine de Romanet qui elle n'en subira que les désagréments.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes respectueuses salutations.

Nadine BAPTISTE

